



TRACT AUX CHEMINOTS

Montreuil, le 7 octobre 2022

AVENIR DU MATÉRIEL

POUR L'EMPLOI, LES SALAIRES ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL : TOUS CONCERNÉS !

Entre restructurations qui s'accroissent, absence de visibilité pour la maintenance des matériels roulants, incertitudes pour leur avenir et tensions entre les collèges, les situations conflictuelles se multiplient pour les cheminots du Matériel.

Qu'il s'agisse des salaires, des conditions de travail, de la protection sociale mais aussi de la sécurité dans l'ensemble des établissements de maintenance, tous ont un lien commun : l'emploi.

Chaque jour, la maintenance est confrontée à des restructurations et à des réorganisations qui engendrent un processus de mise sous tension des métiers et des cheminots :

- pénurie de soudeurs dans les TI et les TM ;
- unités de freinistes en sous-effectif ;
- insuffisance de dépanneurs électriciens et électrotechniciens ;
- absence de menuisiers en matériaux modernes type résine et fibre favorisant la sous-traitance de cette charge de travail.

Les collectifs de travail se fragilisent au gré des modifications des roulements et des revirements des directions locales générant un recul de l'efficacité malgré les efforts fournis quotidiennement par les cheminots :

- retard dans la maintenance préventive et matériels garés bon état ;
- roulements à cadencement excessif imposés (jour/nuit/3X8) ;
- reports de congés et/ou modification des tableaux de service ;
- déplacement géographique pour couvrir une charge de travail ;
- remplacements intempestifs sans réelles formations aux postes de travail...

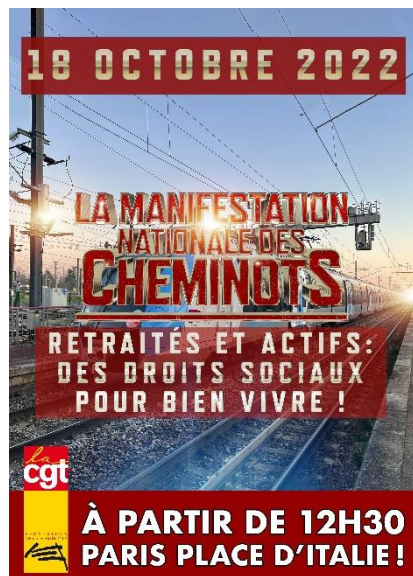
Provoquées par les politiques patronales, dans tous les technicentres, les démissions de cheminots formés, qualifiés affaiblissent les effectifs réels de cadres d'organisation largement sous-estimés et forçant à une cadence de travail difficile à soutenir pour tous. En parallèle, la Direction use de salariés intérimaires, de contrats précaires :

- 693 intérimaires recensés au 1er septembre 2022 ;
- augmentation significative du nombre de démissions (+ 83 en 2022).

Les perspectives que trace la direction du Matériel, sous couvert des conséquences économiques de la crise et des choix de rentabilité ne font pas la part belle aux emplois :

- le domaine Matériel pâtit de la faiblesse des salaires, de l'insuffisante reconnaissance des qualifications et technicités métiers ;
- la multiplication des annonces de transferts de salariés d'un atelier à l'autre marque durablement les esprits ;
- les déroulements de carrière et les parcours professionnels sont mis en danger par l'accord de branche Classifications/Rémunérations.

Le plan Opter, qui vise à moderniser, par des opérations mi-vie, le matériel roulant, subit les choix des régions de rationaliser les opérations de maintenance sans prendre en compte l'avis des vrais experts du Matériel, les cheminots de l'ingénierie et ceux effectuant la maintenance.



Il est donc urgent de briser cette trajectoire et de faire évoluer la situation de l'emploi favorablement, tant en volume qu'en qualité.

Si la situation de l'emploi se fragilise, elle complexifie la satisfaction des besoins ainsi que la mise en formation. Par exemple, le développement de bancs de mesure nécessite des formations pointues plus longues et plus coûteuses. L'absence de « volant d'échange » des matériels roulants et l'insuffisance des effectifs disponibles restreignent la possibilité d'envoyer des cheminots en formation. Engluée dans une vision court-termiste, pour la direction, il faut produire coûte que coûte ! Pour la CGT, il faut former à tout prix donc s'en donner les moyens et embaucher !

La CGT exige :

- de réelles avancées sur l'emploi, la réinternalisation des charges de travail, l'amélioration des conditions de travail par la prise en compte des revendications locales des cheminots du Matériel ;
- pour la rémunération, l'augmentation de 200 € de la prime de travail Matériel par une mesure spécifique, pérenne et sans contrepartie, pour combler les pertes subies depuis 2011 et la reconnaissance de la technicité des métiers du Matériel pour tous les cheminots contractuels et statutaires ;
- pour l'emploi, l'embauche de 1 042 cheminots au minimum pour combler les emplois perdus dans les technicentres depuis janvier 2020 ainsi que l'embauche, en CDI, des 693 intérimaires des UO et chantiers Matériel recensés au 1er septembre 2022 ;
- pour la formation, la garantie d'un haut niveau de formation continue sur le plan technique et la formation aux nouveaux outils numériques.

Exigeons de réelles avancées sur l'emploi, l'amélioration notable des conditions de travail ainsi que l'augmentation de la prime de travail pour une véritable reconnaissance de nos métiers, de notre savoir-faire et de nos compétences.

**DANS LA SEMAINE DU 10 AU 14 OCTOBRE,
ON SE MOBILISE LOCALEMENT AVEC LA CGT.
LE 18 OCTOBRE, ON MANIFESTE TOUS ENSEMBLE À PARIS !**

**DU 17 AU 24 NOVEMBRE 2022,
ON VOTE MASSIVEMENT CGT
POUR GAGNER SUR NOS REVENDICATIONS !**

